

CCTP (cahier des clauses techniques particulières) Document bilan ORECA 2023 en ligne

Date : 25/08/2023

Maître d’Ouvrage :

AtmoSud, l’association agréée pour la surveillance de la qualité de l’air en région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur

Objet de la mission :

Réalisation d’un document en ligne évolutif et mise en forme de données pour le bilan 2023 de l’Observatoire Régional de l’Energie, du Climat et de l’Air

Date limite de réception des candidatures : 08/09/2023 à minuit

Contacts techniques :

Mélanie Selvanizza melanie.selvanizza@atmosud.org – 06 19 19 18 65

Sylvain Mercier sylvain.mercier@atmosud.org – 06 01 09 04 22

Contact administratif : Jérémy Sandonnat jeremy.sandonnat@atmosud.org – 04 91 32 38 00

I. Présentation générale

1. Maître d'ouvrage

AtmoSud est l'Association Agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (AASQA).

L'association remplit une mission d'intérêt public. AtmoSud informe et sensibilise les citoyens, l'État, les collectivités et les acteurs économiques. Elle propose une aide à la décision pour mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour la qualité de l'air. Elle contribue ainsi aux changements des comportements de chacun.

AtmoSud est une structure indépendante grâce à une gouvernance collégiale.

AtmoSud a un mandat d'intérêt général et l'État lui délègue des missions de service public.

AtmoSud est membre de la Fédération Atmo France qui regroupe 18 AASQA en France.

En savoir plus : <https://www.atmosud.org/article/atmosud>

2. Contexte et enjeux

Cette mission s'inscrit dans la continuité du partenariat pluriannuel engagé entre l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), et AtmoSud pour animer conjointement [l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air \(ORECA\)](#). L'ORECA a pour objectif d'accompagner la transition énergétique du territoire en valorisant et facilitant l'accès aux données et projets air/climat/énergie, ainsi que l'échange et la concertation entre les acteurs majeurs des mêmes domaines. AtmoSud est chargée de la responsabilité technique et statistique des données air/climat/énergie de l'ORECA, et de l'accompagnement à leur appropriation.

Chaque année, au mois de novembre, AtmoSud produit et distribue le bilan annuel de l'ORECA, jusqu'à 2022 en format papier, de 24 pages, qui constitue un état des connaissances sur l'air, l'énergie et le climat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur au moment de sa publication. Si les méthodologies et les sources de données peuvent évoluer entre chaque édition du bilan, elles sont synthétisées par AtmoSud et mises en forme par un prestataire graphiste.

L'objet de la présente mission est de créer l'architecture du document en ligne évolutif et le contenu du bilan ORECA 2023 associé, qui remplacera l'édition papier. Le prestataire sera amené à avoir de nombreux échanges avec AtmoSud tout au long de la mission, fournisseur exclusif de la donnée sous forme de tableaux de données, textes, images et graphiques à retravailler. La mise en forme de la majeure partie du contenu sera proche de celle du dernier bilan papier disponible ([le bilan 2022](#)). **Le document sera adapté pour accueillir les futures éditions annuelles du bilan ORECA.**

II. **Objet de la mission**

Le document en ligne devra être dynamique, moderne et communicant, et offrira à AtmoSud une large marge de manœuvre sur le contenu, en permettant une mise à jour des données automatisée, un export de la donnée, et offrira la possibilité de rajouter à terme d'autres versions annuelles du bilan.

Un document synthétique (4 pages) imprimable reprenant des éléments clés du bilan 2023 sera également demandé au prestataire dans cette mission.

La mission porte donc sur :

- La création de l'architecture du document en ligne pouvant accueillir plusieurs éditions de bilans annuels
- La mise en forme du contenu du bilan 2023 qui doit être claire, pédagogique, communicante et accessible par AtmoSud.

III. Fonctionnalités

1. Qu'est-ce que le bilan annuel de l'ORECA ?

Le bilan de l'ORECA, produit annuellement par AtmoSud, se compose de différentes pages :

- Présentation des chiffres clés de la qualité de l'air et du Tableau de Bord régional de l'année N-1 pour les consommations et productions d'énergie et émissions de gaz à effet de serre ;
- Chiffres-clé sur le développement des principales énergies renouvelables (détails par filière) ;
- Synthèse des appels à projets et dispositifs mis en place pour accompagner la transition énergétique de la région ;
- Actualités des plans et programmes en cours en lien avec les thématiques air/énergie/climat
- Synthèse des faits marquants de l'année de publication dans le domaine de la transition énergétique, du climat et de l'air, au niveau régional et national



Figure 1 : Exemple de pages publiées dans le bilan ORECA (format plaquette papier)

2. Architecture souhaitée et maquette du document en ligne

Important : tous les paramètres qui composent les pages du document doivent pouvoir être facilement configurés et modifiés par AtmoSud.

En bandeau haut de chaque page internet du document : logos de l'ORECA et de chacun des copilotés : ADEME/DREAL/Région Provence Alpes Côte d'Azur/AtmoSud

En bandeau bas de chaque page internet : présentation de l'ORECA synthétique en quelques mots-clés, contacts et logos des fournisseurs de données (adaptation du 4^e de couverture du bilan 2022).



Figure 2 : Maquette d'une page de document avec bandeau haut et bas

a. Page d'accueil

- En haut : texte de présentation de l'ORECA
- Item central pour entrer dans la page principale du document
- En bas : vignettes qui renvoient vers des outils et applications de l'ORECA



Figure 3 : Maquette de la page d'accueil

b. Page principale

- Sur le modèle de la page principale du Porté à Connaissances 2021 d'AtmoSud (Figure 4).
- Bandeau haut : prévoir la possibilité d'ajouts de futurs onglets annuels permettant de switcher entre les différentes années du bilan numérique. Chaque onglet renverra vers une page principale différente.
- Édito annuel
- Chiffres clés annuels
- Vignettes ou une arborescence permettant d'entrer dans chaque page thématique
- Un accès, via un lien cliquable et/ou une icône, au document synthétique 4 pages imprimable du bilan

The screenshot shows the main page of the AtmoSud website. At the top, there is a dark blue header with the AtmoSud logo on the left, the years '2021' and '2022' in the center, and social media icons (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube) on the right. Below the header is a large banner with a light blue sky and clouds background. In the center of the banner, the text 'CONSULTATION DU PAC' is displayed in a large, bold, sans-serif font, with 'PAC' in yellow. Below the banner, the text 'Bilan 2021' is centered. Underneath, there is a paragraph of text explaining the report's purpose: 'Conformément à l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif de surveillance de la qualité de l'air ambiant, le porter à connaissance décrit et commente les données de qualité de l'air dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'ensemble des polluants réglementés au cours de l'année 2021 et les tendances observées sur le moyen et long termes. Ces constats sont comparés aux normes et recommandations de qualité de l'air en vigueur. Ils sont territorialisés pour rendre compte de la situation dans les aires à enjeux comme les zones PPA (Plan de Prévention de l'Atmosphère). Le porter à connaissance est un outil d'information et d'aide à la décision.' Below this text is a grid of ten interactive buttons: 'En quelques mots...', 'Modifications des lignes directrices de l'OMS', 'Tableau de bord', 'Réseau de surveillance AtmoSud', 'La surveillance en quelques chiffres', 'Bilan de l'indice ATMO', 'Bilan par polluant', 'Épisodes de pollution', and 'Surveillance régionale des nuisances'. At the bottom of the page is a dark blue footer containing the AtmoSud logo and tagline on the left, the copyright notice '© 2023 L'observatoire de la qualité de l'air en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur' in the center, and links for 'Contact', 'Vie privée', and 'Mentions légales' on the right, along with a small circular icon with an upward arrow.

Figure 4 : Page principale du Porté à Connaissances 2021 AtmoSud

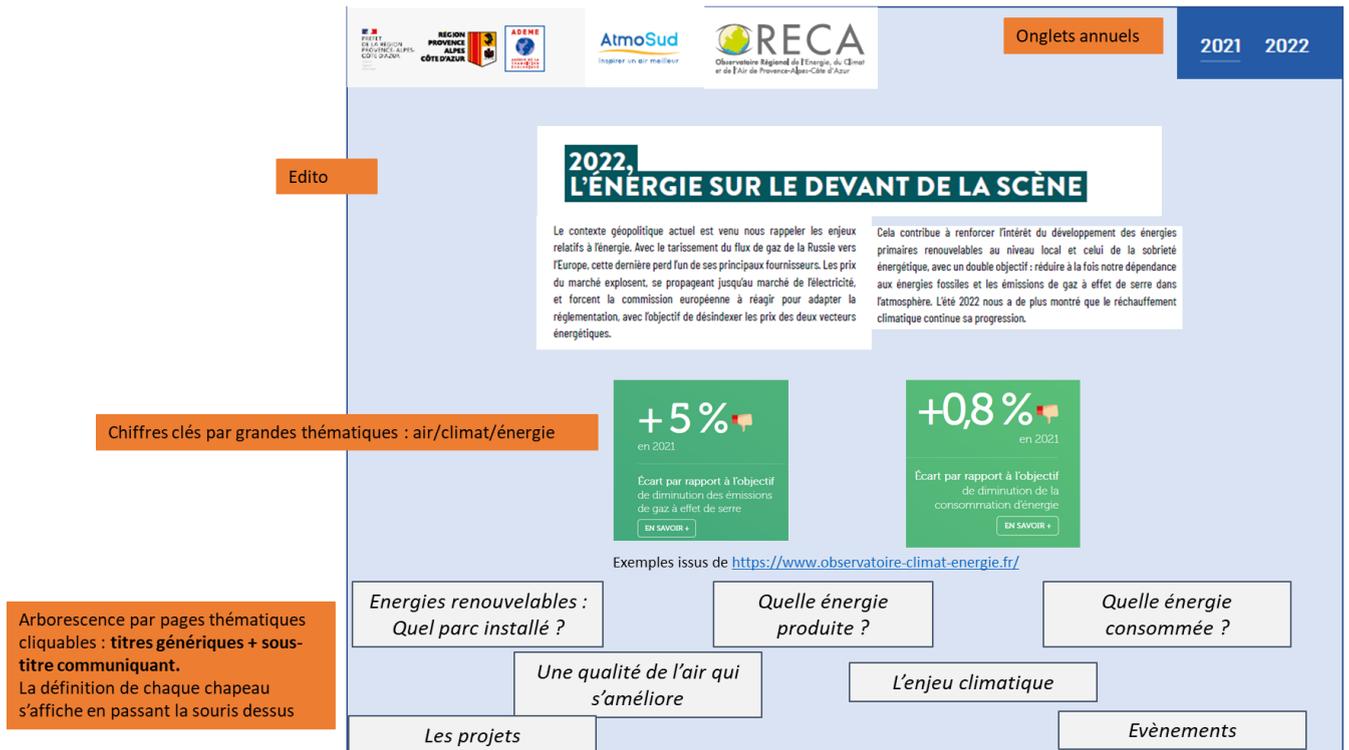


Figure 5 : Maquette de la page principale

c. Pages thématiques

Les pages thématiques constituent le « cœur » du document. Elles peuvent contenir des graphiques, textes, encarts ou cartographies. Ces pages identifieront deux niveaux de lecture :

- Un niveau grand public avec plusieurs images et quelques lignes de description, affiché par défaut
- Un niveau plus technique disponible via des menus déroulants

Ces pages se structurent en 3 colonnes :

- Une colonne en marge à gauche qui reprend des chiffres clés relatifs à la thématique. Ces chiffres accompagneront la fenêtre de l'utilisateur même si il déroule la page vers le bas
- Une colonne centrale avec les graphes, images et textes principaux
- Une colonne en marge à droite pour faire des zooms et encarts spécifiques.

Ces pages peuvent être variables autant dans leur taille que dans leur contenu. Le document 2023 contiendra l'équivalent en contenu d'une vingtaine de pages comme celle en maquette en Figure 6 ci-dessous. En passant la souris sur les graphiques, on doit pouvoir retrouver la valeur du point à la souris.

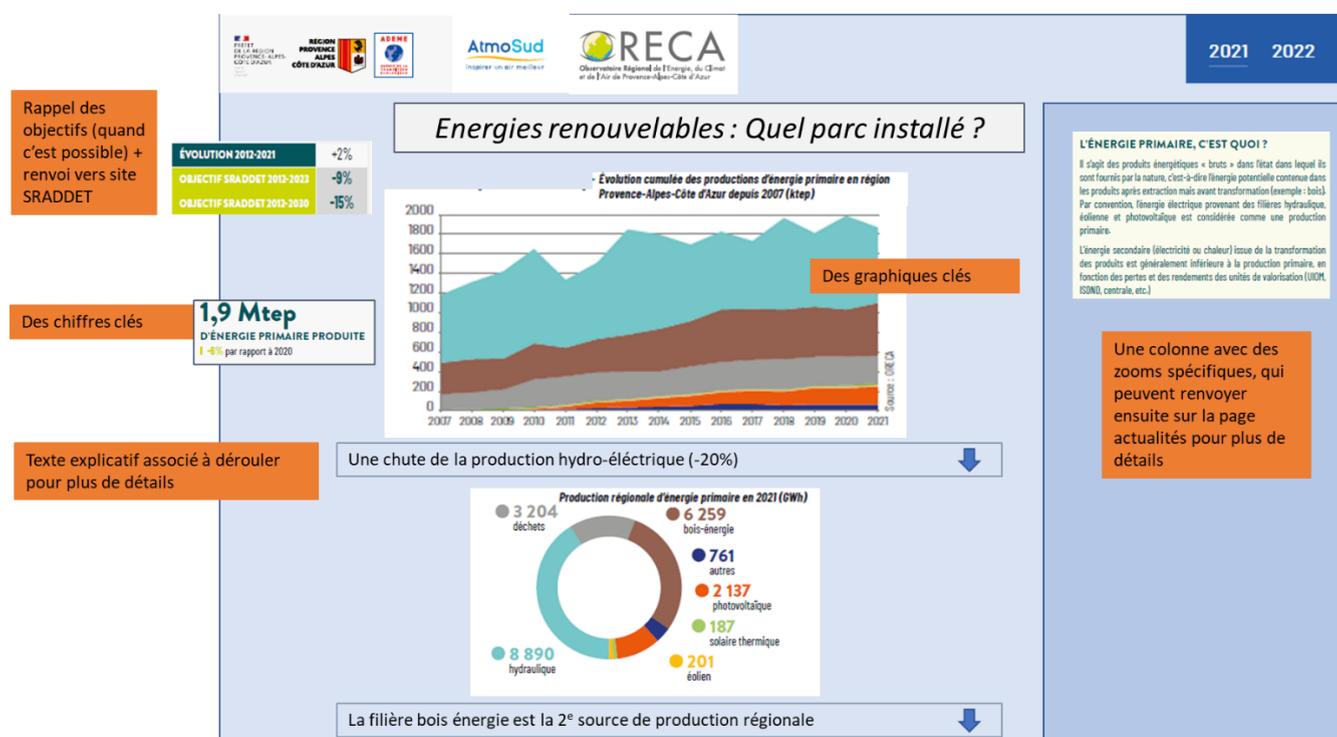


Figure 6 : Maquette d'une page thématique

La mise en forme des pages thématiques sera proche de celle utilisée dans les pages du bilan ORECA 2022, disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

https://www.atmosud.org/sites/sud/files/medias/documents/2022-12/BILAN_ORECA_2022.pdf

d. Extraction

Le document permettra à l'utilisateur d'extraire les données des pages thématiques sous plusieurs formats :

- Tableaux de données Excel (cliquer sur le haut du graphe pour extraire les données sous format Excel)
- Graphiques (extraction sous forme image avec les légendes et étiquettes de données)
- Cartes (avec légendes)

Important :

Chaque extraction devra mentionner :

- La version des données intégrée (année du bilan concernée et versionning AtmoSud)
- La date de l'extraction
- Les logos ORECA/ADEME/DREAL/Région Provence Alpes Côte d'Azur/AtmoSud lorsque le format d'extraction le permet (images, cartes...)
- Le message suivant : « Toute utilisation partielle ou totale de ces données doit faire référence à AtmoSud en termes de « AtmoSud – bilan annuel 20XX de l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air »

Par ailleurs, un format synthétique 4 pages A4 du bilan annuel sera réalisé et disponible en téléchargement depuis la page d'accueil au format PDF pour des besoins spécifiques (tels que les grands évènements).

Ce 4 pages, mis en forme par le prestataire, reprendra la présentation de l'ORECA issue de la page d'accueil avec les logos de l'équipe de pilotage, le dernier édito et les derniers chiffres clés présents en page principale et des grands messages clés.

e. Source des données

Tous les chiffres et textes à insérer dans le document par le prestataire seront fournis et validés par AtmoSud. Les données à afficher sous forme de figure (graphique/carte/tableau) seront fournies par AtmoSud pour partie sous forme de fichiers CSV. Ces derniers devront être importés en base de données PostgreSQL par le prestataire. Les figures associées (graphiques, cartes, tableaux) iront ensuite récupérer les données en base pour les afficher. Les graphiques, cartes et autres données en ligne doivent pouvoir être actualisées lors de chaque mise à jour des fichiers sources dans les bases de données. Un numéro de version sera présent sur chaque objet, il sera configurable dans l'application pour facilement switcher d'une version à l'autre.

f. Charte graphique

La charte graphique du document sera celle d'AtmoSud, dont les détails seront fournis au prestataire dès début de la mission.

Exemple : <https://www.atmosud.org/actualite/le-bilan-dactivite-2022-datmosud-est-en-ligne>

L'utilisation de la librairie [amcharts](#) serait un plus pour la mise en forme des données.

Tous les graphiques et mises en forme seront validés par AtmoSud en amont de leur mise en ligne.

IV. Périmètre de la prestation et livrables attendus

1. Préconisations techniques du candidat

Le candidat proposera et argumentera ses propositions dans un mémoire technique. Il pourra notamment proposer plusieurs variantes et options. Pour chaque variante, il produira un bordereau de prix différents.

2. Compatibilité avec l'existant

Les développements devront être effectués dans des langages libres et ouverts, à spécifier dans la réponse. Pour les développements **web**, nous ne souhaitons pas l'utilisation d'Angular et React. Côté backend, nous souhaitons des technologies simples sans Framework lourd tel que Symfony ou Laravel. Libre choix du php ou Python.

Les sources devront être libres de droit et cédées à AtmoSud

Les développements seront versionnés sur un dépôt GIT, avec un README clair, permettant de réaliser facilement le déploiement de l'outil. Ce dépôt GIT fera partie des livrables.

Après développement, le déploiement de l'outil sur les serveurs d'AtmoSud sera réalisé par le prestataire et une personne du service SI pour prise en main. L'outil doit pouvoir être hébergé sur un serveur Debian 12, serveur web NGINX, et UWSGI si Python est retenu. L'outil (application web) devra également pouvoir être hébergée derrière un proxy frontal. Les options de mises en cache sont à discuter. La base de données PostgreSQL doit pouvoir être hébergée sur un autre serveur dont les options de connexion seront spécifiées dans un fichier de configuration d'une instance de l'outil.

L'interface devra être utilisable par les différents explorateurs internet classiques hors internet explorer, à minima Firefox, Chrome et Edge.

L'outil devrait répondre aux recommandations suivantes :

- La base de données utilisée devra être une base PostgreSQL et sera transmise à AtmoSud.
- Les requêtes SQL seront exécutées par un utilisateur ayant des droits de lecture seule uniquement.
- Une configuration d'instance permettra de faire tourner une version de développement sur une base de développement et une version de production sur une base de production. Une version de production et une version de développement de l'outil devront pouvoir tourner en parallèle sur une même VM si souhaité.
- Le serveur web utilisé sera NGINX et la configuration d'hôte devra être fournie.
 - o Une version de configuration derrière un proxy devra également être fournie. (1 serveur proxy Nginx qui renvoie vers une VM du même sous réseau hébergeant l'outil)
- Les communications web se feront en https.
- L'outil tournera sur une machine Debian 12.
- Une configuration d'instance permettra de spécifier des hosts de bases de données sur des VM distinctes si souhaité.
- La configuration recommandée pour une VM hébergeant l'outil et une VM hébergeant la base de données devra être spécifiée.

3. Hébergement

L'hébergement est assuré par AtmoSud sur des VM Debian 12, serveurs web NGINX, couplés à UWSGI si utilisation de Python.

Les instances de préproduction et production devront pouvoir, si souhaité, tourner sur une même VM.

Le déploiement des instances de préproduction et production se fera sur l'infra d'AtmoSud, accompagné du prestataire, et sur la base du README livré.

4. Documentation

Un guide utilisateur décrira précisément toutes les fonctionnalités de l'outil et son utilisation.

Un document technique décrira les fonctionnements des différents modules qui composent l'outil. Ce document devra permettre à AtmoSud de pouvoir réaliser des évolutions de l'outil et de poursuivre son développement de manière autonome.

5. Garantie - Contrat de maintenance

Le prestataire précisera la période de garantie optionnelle des développements si il souhaite en proposer une.

Après la période de garantie, AtmoSud pourrait continuer à contacter le prestataire pour tout dysfonctionnement constaté. Pour cette période post-garantie, il est attendu une proposition de contrat de maintenance via une formule adaptée

- Ticket/crédit ou contrat annuel
- Délai de traitement des demandes
- Coûts associés

Les demandes d'évolution feront l'objet de devis spécifiques.

v. Méthode de travail

Les échanges avec le prestataire se dérouleront comme suit :

- Une réunion de lancement pour échanger sur les attendus et la méthode de travail, transmettre les détails de la charte graphique et les premiers éléments à intégrer ainsi que le calendrier précis
- Deux réunions hebdomadaires pour faire le point sur :
 - La mise à disposition des données par AtmoSud pour le bilan 2023, qui se fera de manière progressive tout au long de la mission
 - L'avancement du montage du document
 - La validation de la mise en forme des pages créées
- Une réunion bimensuelle pour partager la prise en main du document
- Une réunion à mi-parcours pour partager l'avancée globale du document et le respect du calendrier
- Une réunion de clôture permettra de partager le retour d'expérience de la mission et d'ouvrir sur les futurs chantiers pour les années suivantes

VI. Modalités de participation à la mission

1. Planning de la consultation

Publication : 25 août 2023

- Date limite de réception des candidatures : 08/09/2023 à minuit
- Sélection du candidat: 15/09/2023
- Démarrage prestation : 18/09/2023
- Le document numérique 2023 devra être mis en ligne fin novembre 2023.

2. Composition et envoi de la réponse pour la candidature

Les éléments attendus :

- Un bordereau détaillé de prix évalué pour la prestation demandée
- Chiffre d'affaires des 3 dernières années
- Kbis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en-cours de validité
- Certificats et attestations du candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, Volet 1 et 2 (NOTI2) ou une déclaration sur l'honneur, dûment datées et signée par le candidat pour le justifier
- Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
- Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 à L8221-5, L8251-1, L8231-1, et L8241-1 du code du travail.

Les réponses seront transmises par email à l'adresse suivante : administratif@atmosud.org

VII. Cahier des charges administratives

1. Prix, Règlement et variation des prix

Les bons de commande seront établis suivant le bordereau de prix unitaire (BPU) final.

a. Prix

Le prix est réputé comprendre l'ensemble des coûts liés à l'exécution de la prestation.

Le soumissionnaire doit compléter le bordereau de prix en annexe. Il peut proposer d'autres variantes si il le souhaite.

Dans le bordereau de prix, au niveau des prestations, le soumissionnaire totalise le nombre jours pour lamise en œuvre de l'ensemble de la solution. Dans le mémoire technique, le soumissionnaire détaillera le nombre de jours par fonctionnalité.

b. Demandes de paiement

Les factures seront transmises par email à l'adresse suivante : administratif@atmosud.org

Les factures porteront, outre les mentions légales, les coordonnées bancaires complètes et le numéro du bon de commande

La facture, libellée en euros et établie sur papier à en-tête du titulaire doit comporter, outre les mentions sociales d'usages, les mentions suivantes :

- Le numéro du bon de commande et la date d'établissement de la facture
- Le montant en euros hors TVA, le taux et le montant de la TVA et le montant total en euros, toutes taxes comprises, des prestations exécutées
- Le nom et l'adresse du créancier
- Le n° de compte bancaire ou postal à créditer

c. Conditions de paiement

La dépense afférente sera mandatée et liquidée par le président AtmoSud.

Les prestations faisant l'objet de la présente mission sont réglées, au vu des pièces justificatives de la réalisation de la prestation.

Après vérification, et au vu de ces pièces, le pouvoir adjudicateur ou son représentant fera procéder au règlement de sa facture. Toute facture incomplète sera retournée au titulaire.

2. Clause de financement

Acompte

Les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution de la mission ouvrent droit à des acomptes au fur et à mesure de la transmission des factures intermédiaires par le titulaire.

Facturation

Le titulaire pourra présenter des factures au fur et à mesure de la livraison d'un livrable.

3. Engagement du titulaire

a. Obligations fiscales et sociales

Le titulaire du marché devra fournir :

- Les pièces prévues aux articles D 8222-5 du Code du Travail
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

b. Changement de situation du titulaire

Le prestataire s'engage à informer AtmoSud, dans les plus brefs délais, de toute modification relative à ses statuts, sa forme juridique, sa dénomination, etc. Il en est de même pour une cession partielle ou totale d'activité ainsi qu'en cas de redressement ou de liquidation judiciaire.

En cas de modification de sa dénomination sociale, le titulaire doit impérativement en informer AtmoSud par écrit et communiquer un extrait Kbis mentionnant ce changement dans les plus brefs délais.

c. Changement de contractant en cours d'exécution de la mission

Le titulaire doit informer le Pouvoir adjudicateur de tout projet de fusion ou d'absorption de

l'entreprise titulaire et de tout projet de cession de la mission dans les plus brefs délais et produire les documents et renseignements utiles qui lui seront notifiés concernant la nouvelle entreprise à qui la mission est transférée ou cédée.

En cas d'acceptation de la cession de la mission par le pouvoir adjudicateur, elle fera l'objet d'un avenant constatant le transfert de la mission au nouveau titulaire.

d. Clauses de confidentialité applicables

Le titulaire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations et documents dont il aura eu connaissance ou qui lui auront été transmis durant l'exécution de la mission. Il s'interdit notamment toute transmission d'informations ou toute remise de documents à des tiers, sans l'accord préalable d'AtmoSud.

Le titulaire s'engage pour la durée de la présente mission:

- À ne faire aucune communication publique ou privée, sans l'accord d'AtmoSud, concernant les prestations commandées au titre de la mission et à maintenir strictement confidentielles toutes les informations qui lui seront transmises par AtmoSud, quel que soit le support ou la forme utilisée pour cette transmission,
- À ne pas utiliser au bénéfice de tiers tout ou partie des informations, documents et résultats obtenus à l'occasion de la réalisation des prestations commandées au titre de la présente mission.

e. Dispositions applicables en cas de sous-traitance

La présente mission n'autorise pas le titulaire à sous-traiter une ou plusieurs parties des prestations demandées.

4. Délais

Le document numérique 2023 devra être mis en ligne fin novembre 2023. Le travail pourra se poursuivre les années suivantes avec remise en forme du contenu. Cela donnera lieu à un autre devis.

5. Contestations et Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente mission les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins, le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents de Marseille.

6. Critères d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères administratifs : 20 %

- Expérience du soumissionnaire sur la thématique demandée
- Expérience de l'équipe projet proposée avec Curriculum Vitae.
- Qualité de la proposition écrite et de la documentation fournie.

Critères techniques : 50%

- Compréhension de la problématique et adéquation de la solution

Coût : 30%

La notation donnera lieu à un classement selon les critères ci-dessus. L'offre la mieux classée sera retenue. L'association se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Elle se réserve également la possibilité de recevoir les trois meilleurs candidats sélectionnés pour une présentation orale de leur proposition.